

DEC132189INSIS

Décision portant renouvellement de l'unité mixte internationale n° 3288 intitulée « CNRS International - NTU - Thales Research Alliance (CINTRA) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 132188INSIS du 17 juillet 2013 portant prolongation de l'unité mixte internationale n°3288 intitulée « CNRS International - NTU - Thales Research Alliance (CINTRA) » ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'institut INSIS ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Est renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2014, sous réserve de la conclusion de l'avenant à la convention correspondante, l'unité mixte internationale (UMI) suivante :

Institut de rattachement : INSIS (Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes)

Délégation : Paris Michel Ange

UMI n° 3288 intitulée « CNRS International - NTU - Thales Research Alliance (CINTRA) »

Directeur : M. Philippe COQUET

Etablissements partenaires : Thales, Université Technologique de Nanyang (NTU)

Section : 8

Article 2 :

Le mandat du directeur mentionné à l'article 1^{er} prend effet à compter de cette même date.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs